

UNE JUSTICE BAFOUÉE :

LES DISPARITIONS
FORCÉES EN
BOSNIE-HERZÉGOVINE



?

AMNESTY
INTERNATIONAL





Monsieur le Procureur général,

Je vous écris pour vous faire part de la vive préoccupation que j'éprouve face au doute qui subsiste sur le sort de milliers de personnes, près de quatorze années après la fin de la guerre en Bosnie-Herzégovine.

Dragan Mitrović, le père Tomislav Matanović et Avdo Palić ne sont que trois victimes parmi les milliers qui ont fait l'objet de disparitions forcées.

Les auteurs de ces actes sont des militaires, des policiers et des groupes paramilitaires impliqués dans la guerre de 1992-1995.

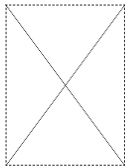
L'impunité règne encore pour les disparitions forcées et les victimes de ces violations tout comme leurs proches n'ont pas obtenu justice ni réparation.

Ainsi, je vous engage à veiller à ce que le corps de Dragan Mitrović soit rapidement retrouvé. Je vous prie également de conclure l'enquête sur la disparition forcée de cet homme et de traduire les responsables présumés en justice.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma haute considération.

Nom : _____

Adresse : _____



**Procureur général de la Fédération de
Bosnie-Herzégovine**

Zdravko Knežević

Valtera Perića 15

71000 Sarajevo

Fédération de Bosnie-Herzégovine

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Index : EUR 63/013/2009

Images à partir du haut à gauche, dans le sens des aiguilles d'une montre :
Dragan Mitrović, Tomislav Matanović et Avdo Palić sont trois des victimes de disparitions forcées pendant le conflit de 1992-1995.
© DR/Amnesty International

Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House,
1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. www.amnesty.org